



Déclaration de la CGT Finances Publiques au Comité Technique Local du 22/4/2014

Le présent comité technique local examine notamment le tableau de bord de veille sociale et le bilan CHS-CT pour 2013, le document unique d'évaluation des risques professionnels actualisé et le programme annuel de prévention pour 2014.

Ces sujets sont essentiels car révélateurs des conditions de vie au travail, des difficultés vécues par les agents sous l'effet notamment des suppressions d'emplois.

Paradoxalement, plus les outils de mesure sont nombreux, plus la situation se dégrade. D'une autre manière, la multiplication des thermomètres ne fait pas baisser la fièvre !

Dans ce contexte, nous versons au débat les résultats de la dernière vague du baromètre social de la DGFIP de décembre 2013.

A la question « selon vous quels sont les trois points sur lesquels il faudrait agir en priorité au sein de votre structure/service dans les mois qui viennent », deux points arrivent très largement en tête : la rémunération (49%) suivie de près par les conditions de travail (40%).

Comment s'en étonner et ne pas relier ce constat à la nouvelle annonce du gel des rémunérations des fonctionnaires jusqu'en 2017 ? Faut-il rappeler que le point d'indice est gelé depuis le 1^{er} juillet 2010 et les frais kilométriques non revalorisés depuis le 1^{er} novembre 2011 ?

Si l'on ajoute l'augmentation des cotisations sociales, le gel des prestations sociales et de la revalorisation des retraites, il s'agit d'une véritable provocation !

Ne pas revaloriser les salaires revient à ne pas reconnaître la qualité et le volume du travail fourni et participe à la dégradation de la santé au travail. C'est faire preuve de mépris pour les fonctionnaires.

Et comment agir efficacement pour l'amélioration des conditions de travail sans faire le lien avec le niveau d'emploi. L'annonce de la poursuite des suppressions d'emplois conduit à une situation ingérable. Il est temps de stopper l'hémorragie, seul un niveau d'emploi suffisant, que nous sommes à même de déterminer, nous permettra d'exercer correctement nos missions, dans des conditions satisfaisantes pour les agents comme pour les usagers.

Les décisions seront une fois de plus justifiées par « le nécessaire redressement des comptes publics », le financement du pacte de responsabilité et les mesures au titre du renforcement de la compétitivité des entreprises. Elles seront motivées par la pensée dominante selon laquelle il n'y aurait pas d'alternative.

La volonté de réduire les services publics prime ainsi sur la réponse aux besoins sociaux.

Déterminés à ne pas se laisser faire, les agents de la DGFIP seront appelés à se mobiliser le 15 mai prochain avec l'ensemble des agents de la fonction publique.

Nantes le 22 avril 2014